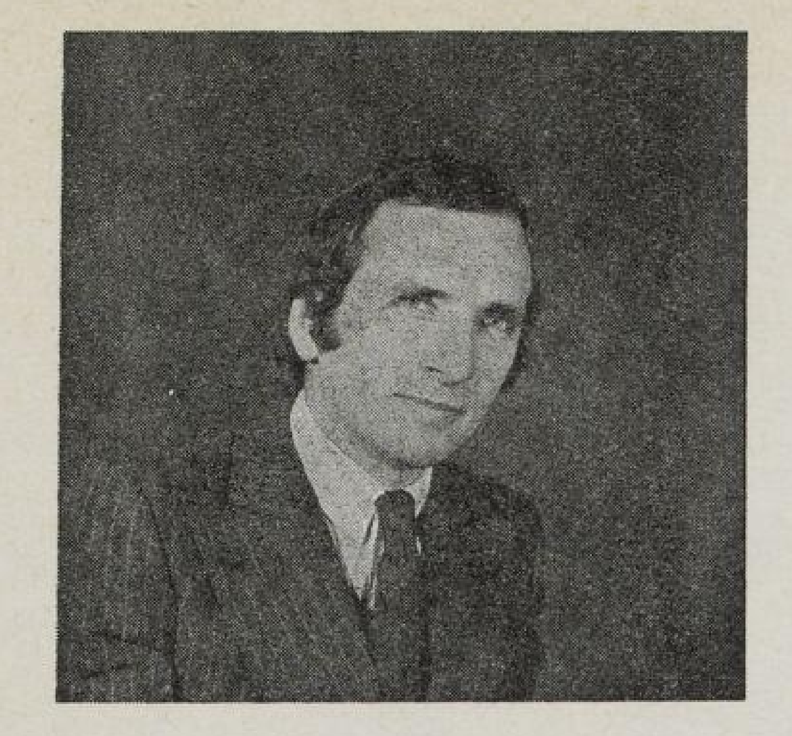


ELECTIONS LEGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973

1re Circonscription Ajaccio-Calvi

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DEMOCRATE

Madame,

Monsieur,

En ma qualité de candidat de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate, je souhaiterais que le lecteur veuille bien m'accorder une grâce : celle de ne point considérer, par un réflexe habituel, ce message comme un texte de propagande électorale, ce qu'il ne veut pas être, mais comme un instrument de réflexion à partir duquel votre responsabilité sera mieux exercée.

Le bilan des 15 dernières années est trop facile à faire pour s'y attarder longuement ;

Il se traduit sur le plan économique et social malgré la croissance économique de la Corse, par un fait indéniable : l'impossibilité pour ceux qui naissent dans cette Ile de continuer à y vivre.

Il se traduit sur le plan moral, par la disparition de tous les éléments qui constituaient notre originalité, la substitution du folklore aux traditions, l'installation d'un univers de fraudes, la perte de notre identité.

Ma candidature, qui s'inscrit dans le cadre de l'Union de la Gauche et pour assurer le succès du Programme Commun, entend se dresser contre un tel état de chose.

Que l'on n'attende point de moi dans le cadre étroit de cette circulaire des promesses en faveur de telle ou telle catégorie de citoyens qui permettraient de glaner quelques suffrages supplémentaires. D'autres s'y emploieront à ma place. L'ensemble des mesures sociales prévu par le Programme Commun y suffira.

Retenez seulement, que par un rééquilibre des pouvoirs institutionnels et par une plus juste répartition des fruits de la croissance, toujours promise mais jamais réalisée, par la suppression d'une fiscalité indécente, le Programme Commun de la Gauche essaiera de rendre à chacun sa dignité et donnera également à tous la possibilité de s'épanouir librement, par l'installation enfin d'un authentique pouvoir régional il nous permettra de conserver une certaine idée de la Corse et une certaine estime de ses habitants.

Votez Nicolas ALFONSI - Léon ARGENTI

Nicolas ALFONSI,
Avocat à la Cour d'Appel de Paris,
Maire et Conseiller Général de Piana,
Rapporteur Général du Budget départemental.

Léon ARGENTI,
Chirurgien-Dentiste,
Maire et Conseiller Général d'Olmi-Cappella,
Vice-Président du Conseil Général.

Imp. Siciliano & Journal de la Corse